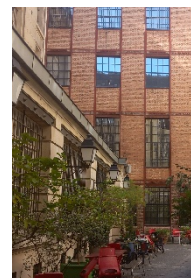
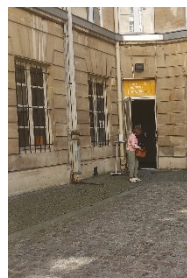


## Crédit Municipal ou Mont de Piété - Visite du 4 avril 2025

Lorsque je me suis rendue à cette visite, je pensais que le Mont de Piété était une ancienne institution historique et dont le fonctionnement s'était arrêté fin XIX e ou début XXe siècle ! Mais pas du tout et au contraire son activité est parfaitement florissante - si l'on peut dire car en fait il s'agit d'une institution qui n'a pas pour objet de faire des bénéfices ! disons que l'Institution se porte très bien.

Elle occupe une impressionnante partie de tout un pâté de maisons dans le quartier du Marais en plein Paris, avec plusieurs cours et de très importants sous-sols.

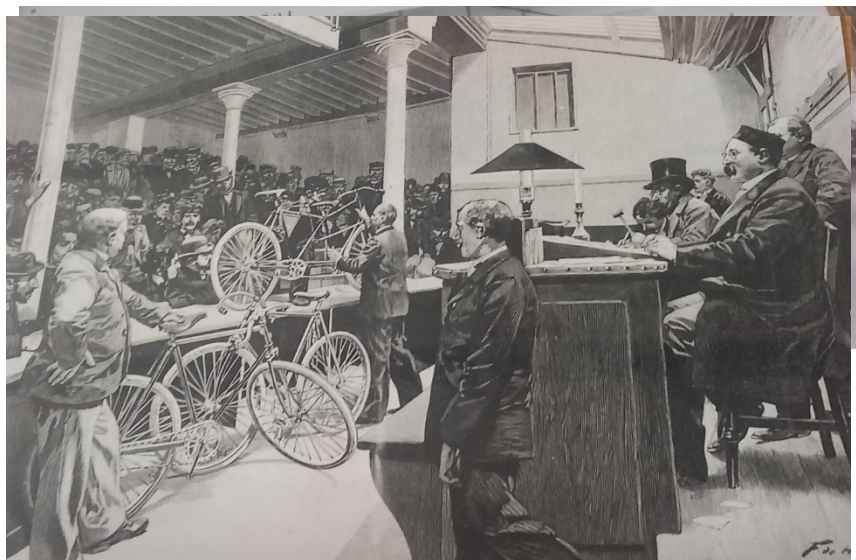


Il y a un café, le Griffon, dont le nom est inspiré par l'emblème du Mont de Piété, un griffon ! Des ruches ont aussi leur place au fond d'une des cours qui produisent le « miel de ma tante ».



A l'origine, l'objectif de cette institution était de combattre l'usure, en effet, la Rue des Lombards n'est pas loin. L'intérêt est de disposer de liquidités rapidement en mettant en gage, bijoux, tableaux, meubles, maroquinerie, bronzes, philatélie, numismatique, vaisselle... bref de nombreux objets, de valeur ou non selon ; en revanche la téléphonie et l'informatique sont exclues.

Il fut un temps où l'on pouvait aussi mettre en gage des voitures et des vélos. Pour les voitures cette époque est révolue car les gens avaient tendance à se servir du parking du Crédit Municipal comme si c'était leur parking personnel ! L'institution a mis fin à ces abus en cessant la prise en gage des véhicules. On peut



encore, à la rigueur, proposer un beau vélo pour le mettre en gage.

Il n'est pas besoin d'habiter Paris, ni même d'être français, tout le monde peut venir, sauf les professionnels. Seulement les particuliers ont accès aux prestations de l'institution.

Il faut venir le matin pour mettre ses objets en gage, sans rendez-vous, l'après-midi seulement sur rendez-vous : on est reçu par des guichetiers derrière une vitre sans tain et si besoin un commissaire-priseur assiste le guichetier dans l'évaluation du bien. Le prêt représente 60% de la valeur estimée du bien. Le but est de dépanner. Si les deux parties sont d'accord, alors un contrat est signé pour une durée d'un an avec un taux d'intérêt de 2%. Si le montant est inférieur à 1000 euros, le montant est versé en espèces, sinon par virement ou chèque.

Au bout d'un an le Crédit Municipal propose de récupérer le bien ou de prolonger d'une année supplémentaire, dans ce cas on ne paye que les intérêts. Si le particulier décède, ses héritiers héritent du contrat et décident de la suite à lui donner.

Il est possible d'abandonner l'objet à la vente, ou, si on ne rembourse pas, l'objet est ré-estimé et inclus dans une vente aux enchères un peu dans les mêmes conditions que Drouot. Les frais acheteurs sont un peu moins élevés que chez Drouot, 18% en raison des frais légaux. En cas de vente, si le montant de la vente est supérieur à la valeur prêtée, alors la différence, moins les frais, est restituée au particulier qui a confié son bien, en revanche, si le montant est inférieur, on ne réclame rien au déposant.

Le commissaire-priseur a donc une belle responsabilité et la charge de l'institution est déléguée à de grosses entreprises de commissaires-priseurs.

Il y a environ deux ventes aux enchères par semaine, 80 par an ! un catalogue est disponible toutefois sans photos.

Lorsque nous visitons l'institution une présentation d'accessoires de mode est en cours dans une pièce pour une vente qui aura lieu le lendemain.

**CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS** 



**HERMES-VUITTON- CHANEL,...**  
**Vente du 05 avril 2025 à 14h00**  
Exposition :  
Vendredi 04 Avril 2025 de 09h00 à 17h00  
Samedi 05 Avril 2025 de 09h00 à 12h00  
(vitrines ouvertes)

En vertu d'ordonnance du Président du Tribunal d'Instance de Paris et pas suite de réalisation d'objets mis en nantissement par le ministère des Commissaires-priseurs agréés, près le Crédit Municipal de Paris

**Commissaires-priseurs :**  
Maitre Mayeul de la HAMAYDE, Maitre Cécile DUPUIS, Maitre Delphine CHEVREUX MISSOFFE  
En direct sur Interencheres live via Interencheres-live.com

**Assesseur :**  
Agnès BIEDER-VERDENNE  
Email : [commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr](mailto:commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr)

**FRAIS DE VENTE: 18 % en sus des enchères**  
55 rue des Francs Bourgeois - 75181 Paris Cedex 4  
Tél. : 01 44 61 65 50 – Email : [commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr](mailto:commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr)

55 rue des Francs Bourgeois - 75181 PARIS Cedex 04 - Tél. : 01 44 61 65 50 - [www.creditmunicipal.fr](http://www.creditmunicipal.fr) - Siret 307 306 807 RCS Paris Statutement public communal de crédit et d'aide sociale au capital de 47 000 000 euros



L'institution accueille aujourd'hui 500 à 700 personnes par jour, environ 200 déposants par jour !

Dans l'histoire de l'Institution il y a des surnoms :

Le clou : il s'agissait des clous qui servaient à accrocher les objets.

Ma tante : qui est cette fameuse tante ? en fait le fils du roi Louis Philippe était un joueur invétéré ; un jour pour honorer une dette de jeu il mit une montre très précieuse au « clou » et lorsque sa mère lui demanda où se trouvait la montre, le prince cherchant une excuse lui raconta qu'il l'avait oubliée chez sa tante.... L'histoire a dû transpirer car le surnom est resté !

Tout le monde allait au clou au XIX e siècle, le Mont de Piété était un acteur très important de la vie des gens et en particulier des gens modestes.

Pour revenir à son histoire la création du Mont de Piété a été due au fait que lorsqu'on empruntait naguère les taux étant usuriers, la plupart des gens qui empruntaient n'arrivaient jamais à se sortir du règlement des intérêts ni du principal.

C'est un moine italien, le moine Récollet Barnabé de Terni qui a eu l'idée de créer une institution à Pérouse qui réaliserait des prêts en échange de biens de valeur et à cette époque les principaux biens des particuliers étaient des textiles.

Le moine va solliciter les notables de la ville et leur demander des fonds. Il fallait malgré tout demander des intérêts, minimes mais, un peu d'intérêt. L'Eglise s'y est opposée initialement.

En effet, la religion chrétienne interdisait l'usure, seuls les juifs avaient le droit de prêter. De plus l'Eglise ne cherchait pas forcément à réduire la pauvreté : les pauvres devaient rester humbles et les riches devaient faire la charité. Le monde était ainsi bien ordonné.

Il faudra attendre 1515 le Concile de Latran pour faire accepter le Mont de Piété.

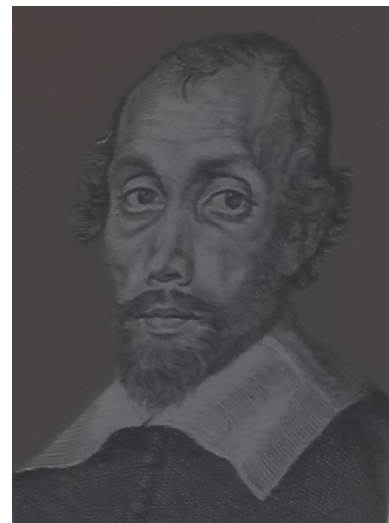
Pour remercier les notables on leur donnera une petite rente. A l'époque les taux d'usure pouvaient monter jusqu'à 120 % annuels ! Même si on prenait 15 à 20% pour le Mont de Piété c'était quand même plus avantageux.

L'institution va prospérer à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans les villes d'Italie et va apparaître en France via Avignon en 1610. Monte di Pieta, Mont de Piété.

En France un homme extraordinaire va développer l'institution : Théophraste Renaudot est médecin du roi Louis XIII, mais au-delà de ses attributions de médecin, il est aussi journaliste et crée la première gazette en 1631.

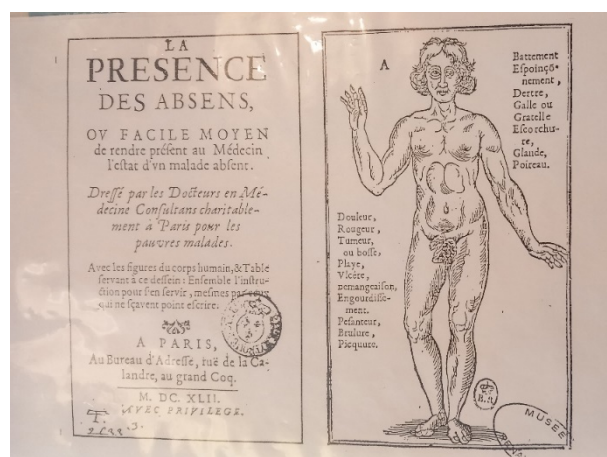
Pour une fois le roi Louis XIII et Richelieu sont d'accord pour reconnaître les qualités exceptionnelles de cet homme ! Richelieu va lui demander de s'occuper de la pauvreté dans le royaume en 1630.

Cet homme de génie va mettre en place toutes sortes de nouveautés : il va inventer des consultations médicales gratuites pour les nécessiteux, des consultations à domiciles pour ceux qui ne peuvent plus se déplacer.



Sur l'Île de la Cité il va créer un bureau d'adresse, c'est l'ancêtre de Pôle Emploi : il s'agissait d'afficher les propositions d'emploi et les propositions de services et chacun y trouvait qui un emploi qui un employé.

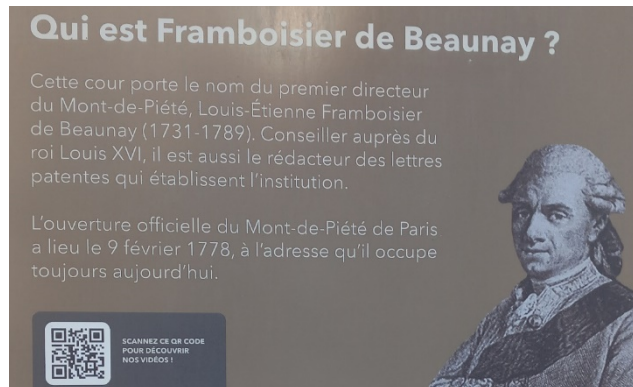
Finalement Théophraste Renaudot sera à l'initiative du premier Mont de Piété en 1637 sur l'Île de la Cité. Les protections dont il bénéficie le soutiennent, cependant Richelieu décède en 1642 suivi de près par Louis XIII en 1643, et Théophraste Renaudot se retrouve



entouré d'ennemis : les médecins, les usuriers, les commerçants.... Tous demandent la fermeture du Pont de Piété au Parlement de Paris et ils vont obtenir satisfaction en 1644. L'institution restera fermée jusqu'à Louis XVI.

Par lettre Patente, Louis XVI ouvre de nouveau le Mont de Piété en 1778 dans le quartier du Marais. Une cour du Mont de Piété porte encore le nom du premier Directeur : Framboisier de Beaunay.

Le succès est phénoménal entre 500 et 700 personnes par jour se présentent. Les notables vont être sollicités et toucheront 5% par an pour leur investissement.



L'hôpital général prête également. Un système de cautionnement des employés sera mis en place : ceux-ci doivent prêter une somme d'argent au Mont de Piété rémunérée à 5% par an.

A l'époque de Louis XVI les intérêts s'élevaient à 20% par an auparavant les intérêts pouvaient atteindre 30% par an ce qui semble énorme aujourd'hui mais qui comparés à ceux de l'usure étaient bien plus favorables ! Cependant il est bien souvent arrivé que les personnes qui mettaient en gage leurs outils de travail pouvaient réussir à obtenir un « dégagement gratuit ».

Tout au long du XIX e siècle ces dégagements gratuits se sont produits afin d'aider les travailleurs qui pouvaient se trouver en difficulté passagère.

En 1901, 9300 torchons sont dégagés gratuitement, des chaussures, des matelas....

Une machine tout à fait extraordinaire de cette époque est encore exposée avec les explications (a priori on aurait pu croire être en présence d'un bathyscaphe) : c'est une machine à vapeur pour nettoyer les matelas, les oreillers, les coussins etc... l'idée était de les désinfecter afin de pouvoir les stocker.



D'autres « filouteries » se propagent dont le trafic de reconnaissance de récépissés, comme à l'époque ce récépissé n'était pas nominatif et au porteur, on pouvait le revendre.

Au XIX<sup>e</sup> siècle tous les artistes parlent du Mont de Piété Victor Hugo, Balzac, Zola, Toulouse Lautrec, Sarah Bernhard.... Les peintres les lithographes, les caricaturistes comme Daumier, tout le monde va au Mont de Piété.

Les Murat, les Talleyrand, mais aussi les courtisanes ! Les bijoux de ces dames sont engagés en permanence afin de leur assurer leur train de vie. Elles ont des arrangements avec le Directeur pour pouvoir afficher les bijoux lorsque les circonstances l'exigent, par exemple pour les montrer à une soirée d'Opéra ou à d'autres occasions.

[illegible]

Page 6 sur 7

Aujourd'hui, elle est même ouverte aux tiers pour des prestations de location service : activités de conservation d'œuvres d'art. De plus, en raison des possibilités offertes par les coffres forts, on peut y déposer des fourrures, des bouteilles de vin...Services d'expertise aussi.

L'activité de banque avec une épargne solidaire permet des rachats de dettes, des micro crédits...

Le Crédit Municipal se trouve dans 48 villes de France.

#### Quelques anecdotes :

Europe 1 voulait réaliser un grand reportage sur le Crédit Municipal. Cependant le Directeur du Crédit Municipal a appelé le Directeur d'Europe 1 au beau milieu de l'émission pour lui demander d'arrêter tout de suite car les guichets ont été très vite débordés la publicité de la radio ayant un effet considérable. Le Crédit Municipal ne souhaite pas faire de publicité au risque de ne pas pouvoir satisfaire à la demande ! Les assistantes sociales communiquent les informations de bouche à oreille pour ceux qui en ont vraiment besoin !

Des pièces exceptionnelles ont été vendues : un samovar de 10 kilos d'argent offert par Nicolas II au Président Félix Faure et estimé 200 000 francs a été vendu 2 500 000 Francs !

Un collier de l'Ordre du Saint Esprit de l'époque de Charles X.

Claude Monet a écrit une lettre pour dégager le bijou de sa première femme décédée.

L'aviateur Santos Dumont mettra un de ses prix au Mont de Piété.

#### Quelques chiffres :

300 employés

Prêt moyen : environ 1400 euros

1 million d'objets stockés pour un encours de prêt de 192 millions d'euros

200 000 transactions par an

16 millions d'adjudications

93% des objets engagés sont récupérés

J'ai appris beaucoup encore ce jour-là ! Merci à notre guide qui nous a tous emmenés au café du coin pour nous faire l'historique de ce lieu insolite.